

COMMUNE DE CHAMPLOST

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2011

Présents : QUERET Jean-Louis (Maire), GENREAU François, SEILLIEBERT Christophe, GOUDON Valérie (adjoints), CHICON Pierre, LARBI Laurent, PREVOST Yvette, QUARTIER David

Absents excusés : BREUILLE-MARTIN Daniel a donné pouvoir à PREVOST Yvette
COMPERAT Jean-Raymond a donné pouvoir à GOUDON Valérie

Absents non excusés : DURVILLE Julien, MATHIEU Daniel

Secrétaire de séance : SEILLIEBERT Christophe

Après lecture du compte-rendu de la réunion précédente, les membres du conseil approuvent et signent le registre des délibérations.

Il est noté que sur le compte-rendu de la réunion précédente, une erreur s'est glissée : la réunion a eu lieu le 16 février 2011 et non le 15 février 2011. Une rectification devra être apportée.

Avant de commencer la séance, M. le Maire demande que soit ajouté un sujet à l'ordre du jour :

- prime de stage à une étudiante affectée au secrétariat

Le conseil vote à l'unanimité pour l'ajout de ce sujet.

ORDRE DU JOUR

2011/008 Prime de stage :

Une étudiante a effectué deux stages au secrétariat de Mairie, le premier d'une durée de 4 semaines et le second d'une durée de 5 semaines. M. le Maire explique au conseil municipal qu'à la vue du travail réalisé par la stagiaire, il serait de bon aloi de la gratifier d'une prime de stage.

Le conseil décide à l'unanimité de lui octroyer une prime de 600 €

2011/009 Demande de subventions départementales pour les travaux de la salle d'évolution :

M. le Maire explique que la délibération prise lors du conseil précédent était incomplète : le conseil municipal avait pris la décision d'autoriser le Maire à effectuer les demandes de subventions pour l'achat de « la Maison CHERON » alors qu'il fallait préciser les demander également pour les travaux d'aménagement.

Le conseil doit donc voter pour autoriser le Maire à faire la demande de subventions auprès du Conseil Général en vue des travaux de réalisation de la salle d'évolution

Le conseil vote à l'unanimité Pour.

2011/010 Demande d'une subvention départementale pour l'insonorisation de la salle des fêtes :

M. le Maire rappelle que, comme la commune s'y était engagée, des travaux d'insonorisation de la salle des fêtes vont être entrepris : changement des portes et des fenêtres côté route de Paris. Une demande de subvention va être adressée en ce sens au Conseil Général. Ces travaux auront un impact évident tant sur les performances acoustiques que sur les performances énergétiques, les portes et fenêtres étant en mauvais état.

Le conseil doit délibérer pour que le Maire puisse effectuer les démarches nécessaires auprès des services compétents pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil vote à l'unanimité pour

2011/011 Entretien chemin du SIVU du bois d'Epoisses :

Christophe SEILLIEBERT expose que nous payons à l'ONF l'entretien des accotements de nos 1,7 kms du chemin du SIVU des Epoisses à hauteur de 260 € HT par kilomètre. M. PAULMIER, Président du SIVU propose que l'entretien de l'accotement de cette route forestière soit diligenté par le SIVU du bois des Epoisses, qui refacturera ensuite la somme aux communes concernées. Ces travaux, dont le coût moins élevé que ceux de l'ONF, rentrent dans les compétences du SIVU et peuvent être réalisés par ce syndicat.

Le conseil vote à l'unanimité pour.

2011/012 Refacturation du nettoyage de la salle de fêtes :

La trésorerie de Saint-Florentin demande à la commune de prendre une délibération à fin de lui permettre de refacturer le nettoyage de la salle des fêtes de Champlost aux utilisateurs. Ce montant est de 93,80 € TTC par location pour l'année 2011 et est susceptible d'être réévalué en fonction du tarif de nettoyage de la société en charge du nettoyage.

Le conseil vote à l'unanimité pour.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux à effectuer :

M. le Maire explique qu'il faut faire réparer la porte du secrétariat de mairie (390 €) et faire réparer la cheminée du logement de Chatton (824 €)

Enveloppe « prêt à poster » à l'effigie de Champlost :

Christophe SEILLIEBERT explique que ces enveloppes sont imprimées. Un pot sera offert par la Mairie le 20 avril 2011 à 18h30 en vue lors de leur présentation à la population. La date sera rappelée dans la prochaine « Gazette de Champlost »

Demandes de subventions par des organismes extérieures à la commune :

M. le Maire informe que nous avons reçu trois nouvelles demandes de subvention :

- Le CFA de la Noue de Longvic. N'ayant pas d'élève scolarisé dans cet établissement, le conseil, à l'unanimité, n'est pas favorable à l'attribution de cette subvention.
- La Société Protectrice des Animaux de l'Yonne (SPA). Le conseil n'est pas favorable à l'attribution de cette subvention par neuf voix contre et une voix pour.
- L'association de prévention Routière. Le conseil, à l'unanimité, n'est pas favorable à l'attribution de cette subvention.

SIVU du Créanton et de la Brumance :

Jean-Louis QUERET Maire fait part d'une lettre du Maire de Chailley demandant au conseil de se prononcer sur le retrait de la dite commune du SIVU du Créanton et de la Brumance.

Sur ce point précis Jean-Louis QUERET passe la parole à François GENREAU, Président du SIVU. Ce dernier indique que la démarche du Maire de Chailley est illégale car seul le Président de l'organe délibérant, en l'occurrence le SIVU du Créanton et de la Brumance, est habilité à prendre une telle décision.

La demande de retrait de Chailley a déjà été débattue par le Conseil Syndical le 18 Février dernier, mais entachée d'irrégularités, la délibération du Conseil Municipal de Chailley du 20 Décembre 2010 n'a pu être prise en compte.

Le Conseil Syndical se prononcera sur cette demande de retrait lors de sa prochaine réunion après avoir vérifié que la nouvelle délibération est bien conforme à la légalité.

Intercommunalité :

M. le Maire de Brienon, Jean-Claude CARRA a contacté Jean-Louis QUERET Maire de Champlost pour lui demander s'il ne serait pas favorable à organiser un référendum afin que les habitants de la Commune puissent décider du choix de leur future intercommunalité (Brienon / Seignelay ou Saint-Florentin). M. le Maire n'est pas favorable à cette demande car le conseil municipal s'est déjà prononcé à une large majorité en faveur de Brienon / Seignelay.

Le Conseil Municipal reste donc sur sa position car il estime que sa décision ne devrait pas remise en cause par les autorités de l'Etat.

Inauguration Place Henri DUBOIS :

M. le Maire informe le conseil que la place de l'église, comme il avait été décidé en conseil municipal sera baptisée du nom de Henri DUBOIS ancien curé de la paroisse et sera inaugurée prochainement.

Un rappel sera fait dans la gazette pour inviter la population à venir rendre hommage à l'abbé qui a participé tant à la vie de la paroisse qu'à celle de la commune pendant de si nombreuses années.

Conférence de Frédéric GAND sur le rôle des républicains espagnols dans la résistance icaunais (1940-1944) :

François GENREAU rappelle que cette conférence est organisée conjointement par la Société Archéologique et Historique des Vallées du Créanton et de la Brumance et par l'Amicale pour le Souvenir des combattants de Champlost et aura lieu le 15 avril 2011 à 20h30 en la salle des l'associations de Champlost.

Un rappel sera également fait dans la gazette.

Décharges sauvages :

De nombreuses « décharges sauvages » sont à déplorer dans notre commune (vers les bennes à verres de Champlost et Vachy, à Boudernault, ainsi qu'aux abords de l'ancienne décharge de Prunelles. Les dépôts d'immondices sont punis de 1500 € d'amende. Le conseil municipal fera en sorte que les « Citoyens irresponsables » soient sanctionnés.

Bulletin municipaux

M. le Maire informe que la commission information lui a demandé de faire parvenir aux personnes âgées de Champlost, résidant dans une maison de retraite, un bulletin municipal. Un envoi leur sera donc fait avec une lettre d'accompagnement.

Les habitants de la commune n'ayant pas, pour une raison ou pour une autre, eu le leur, peuvent en faire la demande en mairie.

La séance est levée à 22 h 38.

Vu par nous, Jean-Louis QUERET, Maire de la commune de Champlost, pour être affiché le 31 mars 2011, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 avril 1884.

Le Maire
Jean-Louis QUERET

Visé par la Préfecture